



Du carnet de travail au carnet d'atelier, Work in Progress

publié le 08/06/2021

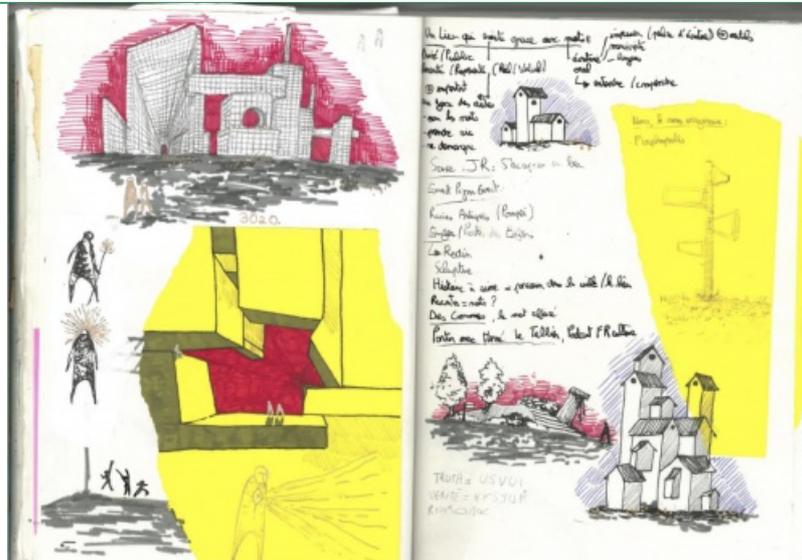
Enseignement de spécialité et optionnel en classe de première et de terminale

Descriptif :

Enseignement de spécialité et optionnel en classe de première et de terminale

Sommaire :

- Comment engager l'élève à l'élaboration d'un carnet de travail ? A la fois, objet personnel et objet éprouvé dans le cadre de l'enseignement scolaire. Comment peut-il devenir un carnet d'atelier ?



« Carnet de travail de l'élève Ayant pu, selon ses choix pédagogiques, engager l'élaboration d'un carnet de travail de l'élève en classe de première, le professeur en systématise la mise en œuvre sur l'ensemble de l'année de terminale. Faisant droit à l'approche sensible, le carnet de travail est aussi pour l'élève un outil pour réfléchir son parcours de formation en arts plastiques. Il peut, par ailleurs, constituer une pièce essentielle à intégrer dans le dossier artistique demandé par des écoles supérieures d'art. Ce carnet de travail est un objet personnel mobilisant, selon la sensibilité et les intentions de l'élève, les potentialités des langages des arts plastiques et de l'image, articulant volontiers le visuel et l'écrit. L'élève le constitue et le nourrit, à son rythme, tout au long de l'année. Il peut y témoigner, au moyen d'éléments librement choisis, d'expériences vécues, de traces de sa pratique plastique et artistique, des évolutions et des étapes de réalisations abouties ou non, de démarches et de projets individuels ou collectifs, de découvertes et de rencontres avec l'art et la culture. »

Extrait du programme, enseignement de spécialité arts plastiques en classe de terminale.

- Comment engager l'élève à l'élaboration d'un carnet de travail ? A la fois, objet personnel et objet éprouvé dans le cadre de l'enseignement scolaire. Comment peut-il devenir un carnet d'atelier ?

Cette ressource revient sur la place du carnet de travail d'élèves, en cours d'arts plastiques à travers quelques extraits choisis.

